

LIEUX DE TRAVAIL

Pavillon des Humanités

HORAIRE DE TRAVAIL

De 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h*

SUPÉRIEURE IMMÉDIATE

Madame Marie-Josée Boily

ÉCHELLE DE TRAITEMENT

23,50 \$ à 31,69 \$ l'heure

DURÉE PRÉVUE

24 janvier 2022 au
26 mai 2022 ou jusqu'au
retour du titulaire

Nombre d'heures de travail

560 heures

PERSONNE REMPLACÉE

Emmanuelle Ménard

**TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN TRAVAUX PRATIQUES
- SOINS INFIRMIERS**

Direction adjointe au soutien à l'enseignement

***Ce poste est visé par l'annexe « E » de la convention collective. Il s'agit d'un poste à temps partiel sur une base annuelle. Aussi, le Collège détermine la date de début et de fin à chacune des sessions.**

Les personnes salariées occupant des emplois d'occasionnel, de remplacement ou de projet spécifique de plus de quinze (15) semaines ainsi que les personnes salariées en période d'essai ne sont pas admissibles à cet affichage.

QUALIFICATIONS REQUISES

Formation et expérience

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers ou détenir un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Autres exigences

- Bonne connaissance pratique en soins infirmiers ;
- Être membre de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) ;
- Posséder une bonne connaissance de la langue française parlée et écrite*.

* Réussir les tests de connaissances exigés par le collège, le cas échéant, sur les exigences mentionnées ci-haut. Note de passage : 60%

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à assister le personnel enseignant dans la préparation, la présentation et la surveillance des travaux de laboratoire, de stage ou d'atelier.



QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La personne titulaire de ce poste :

- accomplit, selon les besoins, des fonctions de démonstrateur, de moniteur, d'instructeur et de répétiteur;
- assiste le personnel enseignant durant les laboratoires;
- supervise la pratique de chaque technique enseignée durant les laboratoires et corrige l'étudiant si nécessaire;
- prépare le matériel de démonstration et de pratique exigé pour les séances de laboratoire et voit à son rangement;
- anime les laboratoires de pratique des techniques enseignées;
- organise des groupes de pratique en dehors des heures de cours des étudiants;
- voit, au besoin, à la tenue de l'inventaire du matériel et d'une liste du matériel utilisé dans les centres hospitaliers lors des stages, à la préparation des réquisitions d'achats, à la vérification des bons de commande et au rangement du matériel;
- effectue l'entretien du matériel et des appareils et voit à leur réparation lors de bris;
- assiste le personnel enseignant dans la préparation et la révision des cahiers de techniques;
- voit à la sécurité physique des élèves lors de la pratique des techniques;
- voit à la cueillette et à l'acheminement des déchets dangereux;
- peut être appelé à initier des techniciens moins expérimentés de même qu'à coordonner le travail du personnel de soutien impliqués dans la réalisation de programmes ou d'opérations techniques dont elle est responsable;
- peut être appelé à faire l'enregistrement vidéo d'exercices de techniques;
- au besoin, accomplit toute autre tâche connexe.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur candidature à Marianne Gagnon, gestionnaire administratives, Direction des ressources humaines, par courriel à emplois@cegeptr.qc.ca au plus tard le **19 janvier 2022 à 16 h**, en spécifiant dans l'objet du message :

« 2022-01R – TTP soins »

Seules les candidatures retenues seront contactées. Nous remercions tous les candidates et candidats de l'intérêt porté à notre institution.

Le Collège applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.